

## CPEE

# ÉCOLE MADELEINE-BERGERON

**DATE :** 18 mars 2025

**Étaient présentes :**

Lauriane S.-Grenier

Laurie Germain

Alexandra Gagnon

Laurence Loubier, déléguée

Christine Garcia, direction

Isabelle Houde, direction adjointe

## Procès-verbal

---

**1. Accueil**

**2. Lecture de l'ordre du jour**

**3. Lecture et suivi(s) du compte-rendu de la rencontre du 4 février 2025**

Assemblée générale: Il est proposé de privilégier certains moments de discussion en équipe afin d'échanger sur des sujets qui reviennent souvent en assemblée générale (ex: organisation des récréations du primaire). La direction en prend note et fera une proposition en ce sens.

**4. Journée pédagogique du 28 mars (planification)**

- Journée de reconnaissance du personnel de soutien PEH et TES
- Concertation entre enseignants
- Journée réservée aux SE
- Rencontre Extraordinaire cirque de l'ÉMB pour faire un rappel du déroulement et répondre aux questions : 9 h
- Formation Médical: Gavage à la pompe / à la seringue 13h, administration de médication (par la bouche ou via gastro)13h30, utilisation du stimulateur nerf vague 14h00

**5. Organisation scolaire 2025-2026 (formation des groupes)**

- Contingences reçues pour les groupes. Vous avez jusqu'au 28 mars pour les envoyer à la direction.
- Nous avons reçu 10 demandes d'admission. Des entrevues/rencontres seront prévues entre la direction et les familles afin de mieux connaître les enfants.

## 6. Collecte de besoins 25-26

C'est une consultation obligatoire prévue dans la convention : Plusieurs enseignantes ont profité de ce courriel pour partager leur réflexion à la direction sur l'organisation scolaire et l'organisation du travail. C'est apprécié.

Concernant la tâche TES de Guylaine comme personne de référence, la direction mentionne que les deux tiers de sa tâche sont dédiés au soutien à la formation, à l'accompagnement TES et PEH pour l'intégration à la fonction étant donné la mobilité du personnel et les enjeux de santé et sécurité auprès des élèves. Le 1/3 est réparti en périodes dans une classe. Les 20 heures ont été octroyées par le centre de services pour supporter l'organisation et non pour être en soutien dans une classe. La direction a décidé d'utiliser une ressource d'expérience plutôt que d'engager une autre ressource. L'éducatrice dégagee ne fait pas d'évaluation ni de gestion de personnel. La direction invite les enseignants qui ont des questionnements ou besoin de précisions à aller les voir.

## 7. Procédure d'affectation 25-26 (suivi)

En suivi à la rencontre du 11 février dernier, le CPEE ajoute les suggestions des enseignants au document "Procédure d'affectation". L'ancien processus d'affectation ainsi que le nouveau seront envoyés aux enseignants et ils devront nous confirmer avec lequel des processus ils veulent aller de l'avant.

## 8. Semaine de prévention pour contrer la violence et l'intimidation

La direction est consciente que le délai était très court (elle a reçu l'information le 2 mars) mais elle tient à remercier les enseignants qui ont participé.

## 9. Suivi stagiaires 25-26

Fannie et Laura auront une stagiaire de deuxième année en 2025-2026

## 10. Normes et modalités 25-26

La direction nous présente le document modifié afin qu'il soit adapté à notre réalité. Les natures et moments d'évaluation seront discutés en équipe, par programme, durant une pédagogie du mois de mai prochain. Le CPEE souligne la qualité du document.

## 11. Autre(s) sujet(s)

- **Élèves EHDAA** : Aucun point à traiter.

- **Jours cycle / jours semaine**

Pourrions-nous fonctionner en jour semaine? Ce serait difficile, c'est une question d'équité pour l'offre en spécialité vs les pédagogues qui ont lieu les lundis et vendredis. La direction s'informera avec les services éducatifs des possibilités et bénéfices.

- **Suivi postes/heures TES**

Voici plus haut, point 6: Collecte des besoins

- **Ordinateurs des enseignants vs congés de maladie**

Directives reçues par le centre de services. Le document sera envoyé aux enseignants (il est également dans le Sharepoint dossier Administration/Cpee 18 mars 25)

\*\*\*\*L'enseignant qui s'absente pour une durée prédéterminée de plus de 6 semaines doit remettre son ordinateur au CSTI et faire une sauvegarde des fichiers personnels.

- **Agendas**

Les agendas seront de grandeur 8,5 X 11

**a) Demandes de perfectionnements**

Acceptée: Lauriane S.-Grenier et Nadia Poiré : AQUOPS du 15 au 17 avril à Québec (3 jours de suppléance et 3 diners X 2 enseignantes). Environ 1700,00 \$ X 2 enseignantes.

Acceptée : Rosalie Jean, Institut des troubles d'apprentissage, formations disponibles en ligne pendant 90 jours. Coût d'inscription 495\$, 3 jours de suppléances.

Suggestion de formation collective: Il serait intéressant de faire venir quelqu'un qui pourrait nous aider à bien accueillir, mieux comprendre les différences culturelles de nos nouveaux arrivants.

Fin de la rencontre: 18h